



**EdR SICAV - Equity US Solve (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV**  
Classe d'actions I USD (la "Classe") - FR0013404407

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild  
OPCVM soumis au droit français

**Objectifs et politique d'investissement**

**Objectif de Gestion :** Le compartiment a pour objectif, sur son horizon de placement recommandé, de participer partiellement à l'évolution des marchés actions d'Amérique du Nord, tout en mettant en place sur les marchés à terme et optionnels une couverture permanente totale ou partielle contre le risque actions en fonction des anticipations du gérant. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

**Indicateur de référence :** 56% S&P 500 dividendes nets réinvestis + 44% Federal Funds Effective Rate Capitalisé

**Politique d'investissement :** Le compartiment aura recours à une gestion discrétionnaire visant à s'exposer aux marchés actions nord-américains en investissant dans des actions nord-américaines ou via des instruments dérivés sur actions ou indices actions nord-américains ou via des OPC. La société de gestion pilotera l'exposition du risque actions entre 0% et 90% de l'actif net en mettant en place des stratégies de couverture par le biais d'intervention sur les marchés à terme et optionnels. Plus spécifiquement, l'implémentation de la couverture visant à maintenir une exposition du risque actions entre 0% et 90%, est déterminée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion en fonction de ses anticipations et des conditions de marché. L'objectif de la mise en œuvre de ces stratégies optionnelles est d'atténuer les chocs importants des marchés actions, et implique de moins profiter des périodes de hausses, tout en cherchant à optimiser le coût de la couverture du portefeuille, de façon tactique et opportuniste, par l'équipe de gestion. L'exposition aux marchés actions sera établie à travers une gestion « cœur », constituée de futures sur indices, d'actions nord-américaines pouvant faire partie de l'indice S&P 500, ou d'ETF, à laquelle s'ajoutera une approche « satellite » gérée de manière active dans un but de diversification. A travers cette poche « satellite », le gérant pourra ainsi accentuer ou atténuer certains biais sectoriels en fonction des anticipations de marché. Ces investissements pourront être réalisés via des titres vifs, des OPC, des futures ou options sur indices.

L'univers d'investissement ESG est composé de titres de créance publics de maturité courte (1an maximum) émis par les Etats-Unis, et de titres de créances privés de notation « Investment Grade » (AAA à BBB-) et « High Yield » (BB à CCC). La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du compartiment. Au moins 90% des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit Investment grade et 75% des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield, disposent d'une notation ESG.

Bien que l'exposition sera prioritairement recherchée sur les marchés actions, le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs nets en titres de créance et Instruments du Marché Monétaire libellés en dollar ou autres devises.

Le compartiment ciblera des émissions d'émetteurs publics ou privés d'une durée résiduelle de 397 jours maximum pour les émissions à taux fixe et de deux ans maximum pour les émissions à taux variable. Ces titres seront principalement « investment grade » c'est-à-dire des titres pour lesquels le risque de défaut de paiement de l'émetteur est le moins élevé (titres de notation supérieure ou égale à BBB- ou dont la notation court terme est supérieure ou égale à A-3 selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente).

Il est cependant précisé que les titres non notés par une agence de notation mais bénéficiant d'une notation « Investment Grade » de la société de gestion seront limités à 15% de l'actif net. Dans la limite de 10% de l'actif net, le compartiment pourra par ailleurs recourir à des titres « High Yield » c'est-à-dire des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaut de paiement de l'émetteur est plus important (titres de notation inférieure à BBB- ou dont la notation court terme est inférieure ou égale à A-3 selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente).

Dans la limite d'une fois son actif net, le compartiment pourra avoir recours aux instruments dérivés de gré à gré ou à des contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou organisé à des fins de couverture et d'exposition dans une limite d'exposition du risque actions de 0% à 90%.

Le compartiment n'investira pas dans des dérivés intégrés.

En outre, à concurrence maximale de 10% des actifs nets, le compartiment peut investir en parts ou actions d'OPC ou d'autres Fonds d'Investissement éligibles.

Le compartiment pourra recourir à des contrats d'échange à terme négociés de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur actions, indices actions et/ou paniers actions jusqu'à 80% de son actif net. La proportion attendue est de 30%.

Le compartiment pourra détenir des titres libellés dans une devise autre que le dollar. Il pourra notamment investir dans des titres en euro et en dollar canadien. Ces titres seront couverts du risque de change. Néanmoins une exposition résiduelle au risque devise jusqu'à 10% de l'actif net, pourra subsister.

À des fins de gestion efficace de portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le compartiment peut conclure des contrats de prise en pension couvrant des Valeurs Mobilières ou des Instruments du Marché Monétaire éligibles, sous réserve d'une limite de 25% de ses actifs nets.

**Fréquence pour acheter ou vendre des actions :** Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français et américains (calendrier officiel de Euronext Paris S.A. et du NYSE) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

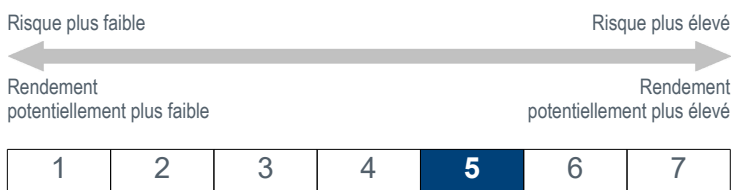
**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation

**Autres informations :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.

**Durée de détention recommandée supérieure à 3 ans**

**Profil de risque et de rendement**



L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cette Classe est notée en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

**Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :**

**Risque de crédit :** risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

**Risque de liquidité :** risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés :** le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

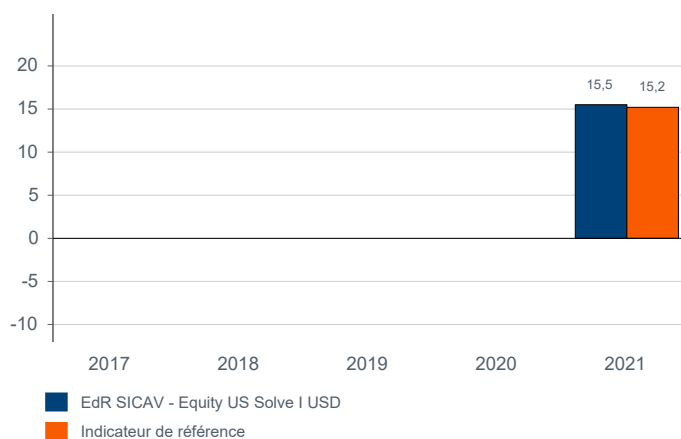
**Risque lié aux contreparties :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,65%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b> 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence. En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	

## Performances passées



## Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr). Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance, exclue des frais courants, est payée au cours du dernier exercice clos en septembre 2021 et représente 0,00% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Equity US Solve a été lancé le 24/04/2019

Date de lancement de la part : 09/2020

Indicateur de référence : 56% S&P 500 dividendes nets réinvestis + 44% Federal Funds Effective Rate Capitalisé

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/07/2022.